



Photo : Annabelle Churlier-Bornal

// les mairies de quartiers

- **Mourillon** *5 rue Castel*
- **La Serinette** *Avenue François Nardi*
- **Saint-Jean-du-Var** *429 boulevard Maréchal Joffre*
- **Sainte-Musse** *624 vieux chemin de Sainte-Musse*
- **4 chemins des Routes** *Place Bouzigues*
- **Pont-du-Las** *447 Avenue du 15^e Corps*

Les Mairies de quartiers à votre écoute

Pour assurer le lien entre la population et l'administration municipale, la ville de Toulon a mis en place un service public de proximité visant à améliorer l'accès des usagers aux démarches administratives.

Près de votre domicile ou votre lieu de travail, les agents municipaux des 6 Mairies de quartiers vous accueillent
**du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h45
et de 13h00 à 16h15**

Une permanence est assurée le samedi matin de 9h00 à 11h45 (à l'exception des vacances scolaires) à la Mairie de Quartier du Pont-du-Las et en alternance entre les Mairies de Quartiers de Saint-Jean-du-Var et de Sainte-Musse (demandez le calendrier).

Les démarches administratives à domicile :

Un agent municipal répond aux besoins des personnes âgées, à mobilité réduite ou dans l'incapacité de se déplacer en se rendant à leur domicile sur rendez-vous.

Téléphonez au 0 800 71 34 20



au plus près de chez vous

A stylized map of the Saint-Jean-du-Var area. The map features a large green area at the top, representing a forest or park. The main area is a light beige color with a network of white lines representing roads. A blue line representing a river or canal flows from the top right towards the bottom. The coastline is shown at the bottom with a blue sea. Four callout boxes with blue backgrounds and white text point to specific locations: Mourillon (bottom left), Saint-Jean-du-Var (center), La Serinette (bottom center), and Sainte-Musse (right).

MOURILLON

5 rue Castel

SAINT-JEAN-DU-VAR

429 boulevard du Maréchal Joffre

LA SERINETTE

974 avenue François Nardi

SAINTE-MUSSE

1624 vieux chemin de Sainte-Musse
(Maison des services publics)

Ville de Toulon

Les Mairies de quartiers vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45, puis de 13h à 16h15 ainsi que certains samedis (demandez le calendrier) afin d'accomplir vos démarches au plus près de chez vous :

- **Titres d'identité** : passeport et carte nationale d'identité (dépôt des dossiers uniquement sur rendez-vous, possibilité de prendre rendez-vous en ligne : <https://rdv-etat-civil.toulon.fr/> - retrait des titres sans rendez-vous)
- **État civil** : actes de naissance, de mariage, de décès, livret de famille (mise à jour et demande de duplicata)
- **Formalités administratives** : légalisation de signature, certificat de vie, certification conforme pour les administrations étrangères ...
- **Listes électorales** : inscription et changement d'adresse sur Toulon
- Dossiers de demande de tarif préférentiel ou de gratuité sur le réseau de transport Mistral (sous condition de profil et de ressources)
- **Démarches à domicile** (CNI et formalités administratives)

Prendre rendez-vous en ligne pour les dépôts de dossier de CNI et de passeport :

<https://rdv-etat-civil.toulon.fr/>

Pour tout renseignement :
0 800 71 34 20 (appel gratuit)

